



Rencontre des partenaires de l'Observatoire

16 novembre 2020

Atelier Qualité de l'air et changement climatique : des enjeux communs de santé

Les ressources en santé environnement dans les territoires

LES RESEAUX

Réseau ARS des animateurs santé

La Bourgogne-Franche-Comté a été découpée par l'ARS en 40 territoires de proximité (périmètre retenu = pays ou regroupement de communautés de communes) afin de permettre une action au plus près des besoins des populations. L'animation territoriale s'exerce dans un cadre de partenariat élargi à tous les acteurs du système de santé : élus du conseil régional, du conseil départemental et élus de proximité (pays et communautés), professionnels « organisés » notamment médecins, infirmiers, pharmaciens, le réseau préfectoral, l'Assurance Maladie et l'Éducation Nationale...

Accès aux éléments de diagnostic, aux projets de santé et les contacts locaux : <https://episante-bfc.org/territoires>

Ireps Bourgogne-Franche-Comté

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (Ireps) de Bourgogne Franche-Comté est une association loi 1901 à but non lucratif qui favorise le développement de l'éducation et de la promotion de la santé sur l'ensemble du territoire régional. L'éducation et la promotion de la santé ont pour but de renforcer les capacités des personnes à faire des choix favorables à leur santé et de leur donner davantage de moyens en vue de l'améliorer. L'Ireps est structurée autour d'un siège régional, basé à Dijon, et de 8 antennes départementales (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Nord Franche-Comté). Ce réseau régional est composé de 40 professionnels (diététicienne, psychologue de la santé, sage-femme, ingénieur des Mines, chargée de communication, sociologue - cadre de santé, chargés de projets, ingénierie documentaire, éducateur sportif, chargés d'information documentation) qui mettent en œuvre les activités suivantes :

- La formation
- Accompagnement de la démocratie en santé
- La recherche
- La coordination de projets
- Production, capitalisation des savoirs et transfert de connaissances
- L'appui aux parcours de santé et à la déclinaison du PRS
- L'accompagnement des projets territoriaux de santé

Réseau régional d'appui à la prévention promotion de la santé (Rrapps)

La finalité de ce dispositif est l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des programmes et des actions de prévention et promotion de la santé (PPS). Le Rrapps doit soutenir la déclinaison des politiques territoriales (Contrats locaux de santé - CLS), en cohérence avec le Projet régional de santé (PRS). L'animation et la coordination du Rrapps sont confiées à l'Ireps BFC, qui met son

expertise au service des acteurs engagés dans une démarche d'éducation et de promotion de la santé. Les antennes Ireps sont impliquées dans la construction et la mise en œuvre d'actions de prévention dans les CLS. Cet appui s'inscrit dans une politique d'amélioration de la qualité et de la cohérence des interventions menées sur les territoires.

En savoir plus : [rapport d'activités 2019, Ireps BFC](#)

Le réseau des Ateliers santé ville (ASV)

L'ASV est à la fois une démarche locale et un dispositif public qui se situe à la croisée de la politique de la ville et des politiques de santé. Il a pour vocation de participer à l'amélioration de l'état de santé des populations et en particulier des habitants des quartiers les plus défavorisés, et vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. L'Atelier santé ville met en place une politique locale et partenariale de santé à partir des besoins locaux identifiés. C'est une démarche d'animation territoriale qui a pour objet la coordination des acteurs et des actions locales de santé sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'Atelier santé ville s'appuie sur la mise en réseau des acteurs : elle vise à associer tous les acteurs qui interviennent dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale et au-delà, œuvrant dans les champs sanitaire, social, médico-social, éducatif, insertion, culturel : services municipaux, institutions et organismes, acteurs du service public ou privé, professionnels d'horizons différents, associations, élus et habitants.

L'Atelier santé ville travaille à la fois sur des thématiques prioritaires de santé publique identifiées à partir du diagnostic partagé de santé et sur des approches populationnelles.

Depuis 2005, des animations départementales, régionales ou interrégionales se sont développées : des animations de réseaux de coordinateurs ASV existent dans une grande partie des territoires, qu'elles soient auto-animées ou animées par un organisme extérieur, dont [Bourgogne](#) et [Franche-Comté](#).

Ces animations de réseaux ASV favorisent les échanges de pratiques et d'expériences intra-acteurs et contribuent à l'affirmation de la qualité des démarches infra-territoriales des ASV par les collectivités locales et à la mobilisation de partenaires tels que les DRJSCS et DDCS, les ARS et DT-ARS et les partenaires ressources (ORS, IREPS et centres de ressources politiques de la ville).

Résultant de ces démarches, la [Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville](#) est créée fin 2011 afin de promouvoir et de capitaliser les démarches Ateliers santé ville. Elle devient Fabrique Territoires Santé en 2017.

Conseillers Info-énergie www.infoenergie-bfc.org

Le réseau des espaces Info-énergie Bourgogne-Franche-Comté conseille et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement et de construction. Les conseillers informent sur les matériaux d'isolation, le choix du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, les énergies renouvelables, les gestes simples pour économiser l'eau et l'énergie, les transports et la gestion des déchets domestiques. Vous pouvez aussi les consulter pour connaître les aides financières mobilisables pour vos projets (crédit d'impôt, ANAH, primes des fournisseurs d'énergie, éco-prêt à taux zéro, aides de la Région, des Départements ou des collectivités locales,...). La région compte huit espaces Info-énergie répartis sur le territoire : Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort et Yonne. Certains conseillers sont formés en qualité de l'air intérieur et prêtent du matériel pour évaluer la qualité de l'air des logements.

Conseillers médicaux en environnement intérieur CMEI www.cmei-france.fr

Les conseillers médicaux en environnement intérieur sont des professionnels, issus du monde de la santé ou de l'habitat, bénéficiant d'une formation universitaire spécifique sur la qualité de l'air intérieur et sur impact sur la santé.

Le CMEI évalue les sources d'allergènes, mais également les polluants chimiques, en effectuant une visite de toutes les pièces de la maison, prenant en compte toutes les données : chauffage, ventilation, revêtements (sols, murs, plafonds), mobilier, pour mesurer selon la pathologie. Le CMEI intervient exclusivement à la demande d'un médecin, après un diagnostic de pathologie (asthme, rhinite, eczéma, toux...) en relation avec un/des polluants de l'environnement intérieur.

Les contacts des CMEI en région sont disponibles sur le site national des CMEI (www.cmei-france.fr).

LES DISPOSITIFS

Contrats locaux de santé en Bourgogne-Franche-Comté

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'ARS et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Les Contrats locaux de santé (CLS) font l'objet de la disposition suivante dans le cadre de l'article L. 1434-10 du Code de la Santé Publique : "*La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social*". Outil privilégié de coordination sur un territoire pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, le Contrat local de santé à l'échelle de l'intercommunalité définit l'action assurée par ses signataires, leurs missions et leurs engagements, les moyens qu'ils y consacrent et les modalités de financement, de suivi et d'évaluation.

Carte des CLS, janvier 2020, source : ARS BFC

https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/system/files/2020-01/CLS_janv20.png

Les CLS signés en BFC

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/nos-contrats-locaux-de-sante>

Le plan régional santé environnement 3 (2017-2021)

En Bourgogne-Franche-Comté, le 3^e plan régional santé-environnement 2017-2021, copiloté par l'ARS, la Région et la DREAL, définit cinq axes directeurs pour un environnement favorable à la santé des habitants :

- L'eau dans son environnement et au robinet
- Habitats et environnement intérieur
- Qualité de l'air extérieur et santé
- Cadres de vie et urbanisme favorables à la santé
- Dynamiques territoriales et synergies d'acteurs

Le dernier axe traduit la priorité donnée à la mise en synergie des acteurs et au développement de dynamiques sur les territoires, permettant une approche globale et intégrée des enjeux de santé et d'environnement. Dans ce cadre, des appels à projets ont été lancés en direction des collectivités, associations, acteurs du territoire, pour favoriser la mise en œuvre d'actions en SE.

Consulter le [3^e plan régional santé-environnement 2017-2021](#)

Le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Le CESC est présidé par le chef d'établissement et peut comprendre :

- des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives ;
- des personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement ;
- des représentants de la commune et de la collectivité de rattachement au sein de ce conseil ;
- des représentants des partenaires institutionnels (police, gendarmerie, service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et associatifs) et un ou plusieurs représentants de la Réserve citoyenne de l'éducation nationale.

[Plus d'infos](#)

LES RESSOURCES

Episanté <https://episante-bfc.org/>

Episanté est un portail qui a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de santé publique des données fiables, pertinentes et actualisées pour améliorer la qualité des actions menées en région.

Portail eSET santé environnement pour tous www.sante-environnement-bfc.fr

eSEt est le portail dédié à la santé environnementale de Bourgogne-Franche-Comté. Il est né en 2012 d'une démarche partenariale pilotée par l'ARS, l'Ademe, la Dreal, rejoints en 2017 par le Conseil régional. Il met à disposition des ressources (documents, clips, fiches thématiques) sur les thèmes de la santé environnement. Le portail propose une dimension régionale en valorisant les actions du 3^e Plan régional santé environnement ainsi que celles menées dans les territoires, dans une rubrique « Santé Environnement et territoires ». Cet espace outille et aide les acteurs de proximité à intégrer les enjeux de santé environnementale sur leur territoire, notamment par la création de fiches retours d'expériences et de reportages. Le portail est co-animé par deux opérateurs du site : l'Ireps et Alterre.

Comment mener un projet en santé environnement dans mon territoire ?

Capsule e-learning, 2020

Outil interactif créé par les partenaires du portail eSET, à destination des collectivités régionales, pour inciter à la mise en œuvre d'actions en santé environnementale dans les territoires.

Prochainement accessible sur le portail eSET

Alterre. Santé et environnement : unis pour la vie ! Repères n°74. Décembre 2017

Avec ce numéro de Repères, l'objectif est de mettre un coup de projecteur sur les liens entre la santé et l'environnement ou, plus exactement, les environnements de vie. Nous plaillons pour que la santé, comme d'autres sujets transversaux tels que le climat, soit intégrée dans toutes les réflexions sur nos cadres de vie, sur le développement des territoires. Thème fédérateur, la santé est à appréhender de manière positive, avec la volonté de prévenir plutôt que de guérir, tout en gardant à l'esprit les liens entretenus avec l'environnement. Car comme ce Repères vise à le démontrer : tout est lié !

Document téléchargeable sur le [site d'Alterre](#)

Plateforme Jurad-Bat <https://jurad-bat.net>

C'est une plateforme transfrontalière qui traite des connaissances sur la qualité de l'air des bâtiments de l'arc jurassien franco-suisse. Elle a pour objet de favoriser la mise en commun, le partage d'expériences et de compétences et la formation des professionnels en matière de gestion du risque radon. Elle vise à diffuser durablement des informations et de la connaissance de manière différenciée et hiérarchisée selon le public cible concerné : grand public, professionnels, collectivités.

Lancé en 2019, Jurad-Bat est le fruit d'une collaboration entre plusieurs structures et compétences conjointes de la France et de la Suisse. Elle est administrée par le laboratoire Chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté et la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (Suisse).

ROUÉ-LE GALL Anne, LE GALL Judith, POTELON Jean-Luc et CUZIN Ysaline. Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils. Guide EHESP/DGS, 2014

[Consulter en ligne](#)

EHESP, a'urba. Guide ISADORA : une démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain. 2020

[Consulter en ligne](#)